

Image not found or type unknown



## Récepissé de carte de séjour française et voyage au maroc

Par **ILYJAB**, le **19/06/2009** à **17:06**

Bonjour, rnje vais faire un voyage au maroc avec ma femme et notre bb, j'ai fait une demande de renouvellement de titre de séjour, j'ai reçu mon récépissé et mon vol et pour la fin du mois. ma question est lors de mon retour est-ce que le récépissé est valable pour l'entrée en France (il n'est valable qu'avec l'ancienne carte de séjour que j'ai toujours) rnmerci de bien vouloir me répondre

Par **anais16**, le **19/06/2009** à **18:09**

Bonjour, rnune fois au Maroc, présentez-vous au Consulat munis du récépissé et de l'ancienne carte pour demander un visa retour. rnCette procédure est normalement très rapide dans le cas de renouvellement de cartes. rnSans cela, il est très peu probable de pouvoir repasser la frontière.

Par **ILYJAB**, le **20/06/2009** à **08:39**

bonjour na la préfète ils ont dit qu'il n'y a pas de problème à repasser la frontière

Par **anais16**, le **20/06/2009** à **11:41**

Cela dépend des pays et des agents de la police aux frontières. Parfois cela ne suffit pas, il faut donc faire la démarche d'aller au Consulat comme je vous l'ai conseillé.rnIl est possible que sans cela vous n'ayez pas de problème, mais c'est un risque à prendre.

Par **baudelaire12**, le **22/06/2009** à **01:08**

Je sais que si on est étudiant, et que si c'est un récépissé de renouvellement (et pas de première demande) on peut revenir sans problème. Je connais un grand nombre d'amis qui font ça tous les ans (qui rentrent chez eux pour les vacances de la Toussaint) rnAprès, pour les non-étudiants, j'en sais rien.

Par **ILYJAB**, le **22/06/2009** à **10:28**

BONJOURrnNON C EST PAS UNE PREMIERE DEMANDE ET JE SUIS CONJINT DE FRANCIA ET PERE D UN BB DE 7 MOIS.

Par **émelyn**, le **22/06/2009** à **21:07**

Bonjour,rnrnIl n'y a aucune inquiétude à se faire par rapport à ça. Si vous avez votre récépissé et l'ancienne carte, n'oubliez pas aussi votre passeport, personne ne vous empêchera de retourner en France.rnrnBon voyage.

Par **ILYJAB**, le **23/06/2009** à **22:47**

OK MERCI ET A BIENTOT